

LETTRES ADRESSÉES
AU BARON
FRANÇOIS GÉRARD

PEINTRE D'HISTOIRE

PAR

LES ARTISTES ET LES PERSONNAGES CÉLÈBRES
DE SON TEMPS

DEUXIÈME ÉDITION

Publiée par

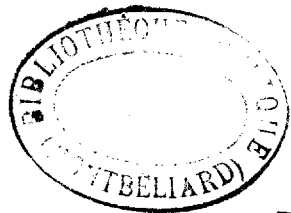
LE BARON GÉRARD

SON NEVEU,

et précédée d'une

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE FRANÇOIS GÉRARD
ET D'UN RÉCIT D'ALEXANDRE GÉRARD, SON FRÈRE

DEUXIÈME VOLUME



PARIS

IMPRIMERIE DE A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOIT

1886

LÉTTRES ADRESSÉES
AU BARON
FRANÇOIS GÉRARD
PEINTRE D'HISTOIRE





ERRATUM

La note de la page 169 du deuxième volume indique l'Empereur d'Allemagne comme auteur de la lettre signée Guillaume, Prince de Prusse; mais l'emploi du mot *frère* dans le texte porte à croire que cette lettre doit plutôt être attribuée à l'oncle de l'Empereur actuel, qui portait aussi le nom de Guillaume et le titre de Prince de Prusse.

Gérard, du reste, avait fait le portrait des deux princes.







F. Girard del. et sculp.

LETTRES ADRESSÉES

A

FRANÇOIS GÉRARD

GARAT¹

*Le Ministre de l'Intérieur, par intérim,
au citoyen Gérard, peintre.*

Paris, le 10 mars 1793, l'an II de la République.

Je vous préviens que, conformément aux vues de la Convention nationale pour l'encouragement des arts, je vous accorde, en qualité de peintre, la partie de l'entre-sol du premier étage du Louvre², ci-devant occupé par Fitz-James, que le poète Lebrun, avec qui je vous invite à vous concerter à cet égard, ne se sera pas réservée dans la totalité de cet entre-sol, à l'effet par vous d'en

1. Garat avait succédé à Roland au ministère de l'intérieur.
2. La partie du Louvre convertie, avant la révolution, en logements et en ateliers, était celle de la colonnade, en face Saint-Germain-l'Auxerrois. Au rez-de-chaussée étaient les sculpteurs. Ces salles du rez-de-chaussée avaient été divisées en deux parties, ce qui explique l'entre-sol accordé à Gérard.



jouir pendant la durée de votre vie ; et, dans le cas où cette partie d'entre-sol deviendrait nécessaire à l'administration, il vous serait réservé expressément l'expectative d'occuper de droit le premier logement qui viendrait à vaquer, soit au Louvre, soit aux galeries.

GARAT.

GINGUENÉ¹

I

ÉGALITÉ, LIBERTÉ.

*La Commission exécutive de l'Instruction publique
au citoyen Gérard, peintre.*

Paris, le 12 germinal an III de la République une
et indivisible (1^{er} avril 1795).

La Commission, Citoyen, par son arrêté du 21 pluviôse, t'a compris au nombre des artistes dont elle a cru devoir encourager ou récompenser les talents². Elle a disposé en ta faveur d'un atelier, composé de la dernière pièce de l'appartement occupé ci-devant par le citoyen Mallet, garde des archives.

C'est une marque de l'estime et des espérances que tes ouvrages nous font concevoir.

Salut et fraternité.

GINGUENÉ.

1. Ginguéné, littérateur, né à Rennes, chargé pendant la révolution de plusieurs fonctions administratives. En 1795, il était directeur général de l'instruction publique. Son principal ouvrage est l'*Histoire littéraire de l'Italie*, qu'il ne put achever, et que Salfi continua.

2. Gérard était alors connu par ses deux concours, de bons portraits, son tableau de *Bélisaire* et l'*esquisse du 10 août*.

II

*Le Ministre de l'Intérieur à Pascal-Simon Gérard,
peintre.*

Paris, le 27 nivôse an IV de la République une
et indivisible (17 janvier 1796).

Les talents distingués que vous avez fait valoir jusqu'à présent à la gloire de l'École française, la préférence qui vous a été donnée par les artistes, vos pairs, pour peindre, comme monument national, la journée mémorable du 10 août, m'ont engagé à solliciter pour vous une exception aux lois relatives à la première réquisition. J'ai donc approuvé votre demande, et je l'ai mise sous les yeux du Directoire exécutif pour recevoir sa sanction définitive que je vous ferai passer aussitôt qu'elle me sera parvenue. Cette lettre attestera, en attendant, que c'est dans l'exercice de votre art que vous devez servir la République, et elle fera votre sûreté.

Le directeur général de l'instruction publique.

GINGUENÉ.

III

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

*Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Gérard,
peintre.*

Paris, le 22 prairial an IV de la République une
et indivisible (10 juin 1796).

Je vous préviens, citoyen, que j'autorise le citoyen Belot, marchand de couleurs, à imprimer les toiles des tableaux et esquisse¹ que vous devez exécuter ainsi que le citoyen Vincent, comme monuments nationaux. Je vous invite à surveiller cette opération afin qu'elle soit faite selon vos désirs, et à vous occuper le plus tôt possible d'ajouter par un grand travail à la gloire et à l'estime que vous avez acquises.

Salut et fraternité.

BENEZECH.

Le directeur général de l'instruction publique.

GINGUENÉ.

1. Il est sans doute ici question de l'esquisse et du tableau du 10 août qui ne fut pas exécuté.

IV

Saint-Prix, 29 septembre 1809.

Je suis, très aimable Apelle, un vrai loup de bois et de montagne, qui ne parais à la ville qu'en courant comme ceux de mes pareils que l'on chasse, et qui reviens en hâte à mon gîte, sans avoir eu le temps de voir presque aucun être civilisé. C'est le vendredi et le samedi que cela se passe, à peu près deux fois par mois. Dans tout cela, pas un de vos mercredis, pas une heure dans la matinée pour aller causer avec vous, dont j'aime la conversation comme le talent. Je n'ai pu donc vous aller dire à Paris ce que je vous écris de Saint-Prix : trois dames de notre connaissance y sont pour quelques jours ; nous voudrions bien, ma femme et moi, leur procurer une surprise agréable et profiter d'autant pour nous-mêmes de ce moyen de leur faire plaisir. Par exemple, si dimanche matin vous montiez avec M^{me} Gérard en voiture, si vous disiez à votre cocher : *A Saint-Prix par Saint-Denis*, si vous arriviez ici tous deux de bonne heure, et si vous vouliez bien passer la journée avec ces dames et avec nous, je sens que ce serait pour nous et pour elles une véritable fête. Vous demanderiez à M^{me} Gérard pour ma femme la permission de la recevoir sans cérémo-

nie. Vous me pardonneriez bien de vous traiter de même. Le temps, que nous avons eu détestable, deviendrait beau et serein dès que vous auriez dit *en duo* quelques bonnes paroles, et que vous auriez pris une résolution généreuse; nous ferions dans ce pays que vous aimez quelques belles promenades, et ce jour serait marqué en blanc pour les ermites de Saint-Prix qui, comme tant d'autres, n'en marquent que trop souvent en noir.

Voilà, mon aimable Apelle, ce que je propose à votre complaisance et à votre amitié, ce que je vous prie, si cela ne vous disconvient pas, de négocier auprès de M^{me} Gérard; je vous en prie au nom de ma compagne comme au mien, et nous vous aurons tous deux égale obligation du succès.

Je vous attends, je vous espère avec tous les sentiments que vous me connaissez pour vous.

GINGUENÉ.

Paris, 31 décembre 1815.

Mon très célèbre et très aimable confrère, je ne me donne point les airs de vous offrir des étrennes. Je ne veux que me délivrer moi-même du chagrin que j'ai toujours eu de ne pas savoir dans votre bibliothèque ce que j'ai publié jusqu'à présent de l'*Histoire littéraire d'Italie*. Si l'amour

que vous avez pris pour *il gran padre Alighieri* est un peu dû aux premiers traits qui m'échappèrent à son sujet, il y a dix ou douze ans, j'ose espérer qu'il ne sera pas éteint par ce que vous trouverez sur lui dans le premier et le deuxième de ces six volumes. D'autres endroits pourront vous rappeler des souvenirs de votre *cara patria* et ne pas déplaire à votre imagination poétique et philosophique, qui n'est si bien celle d'un grand peintre que parce qu'elle est celle d'un poète philosophe. Enfin, vous feuilleterez plus à l'aise les annales de notre riche littérature, et j'aurai un encouragement de plus dans la suite que je vais donner.

Sur ce, mon cher et aimable confrère, je vous souhaite *buona fine et miglior capo d'anno*¹.

GINGUENÉ.

1. Bonne fin et meilleur commencement d'année.

CHAPTAL

*Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Gérard,
peintre.*

Paris, le 3^e jour complémentaire, an X de la République
(20 septembre 1802).

Le Premier Consul vient de m'écrire, citoyen, pour vous faire connaître qu'il désire que vos ouvrages soient exposés au Salon où il doit se rendre après-demain. Il m'annonce qu'il ne veut voir que là les tableaux des artistes distingués de son siècle.

Je vous salue.

CHAPTAL.

DUCIS¹

I

A la Rousselière, en Sologne, ce 12 messidor an XIII
(1^{er} juillet 1805).

Je ne puis trop vous remercier, très cher ami, très illustre peintre, de mon portrait que vous avez voulu faire et que vous avez si bien traité². C'est notre ami commun, mon excellent hôte de

1. Ducis est une des plus pures et des plus nobles figures de ce temps de révolution. Il vécut et mourut pauvre, mais entouré d'amis fidèles parmi lesquels on compte des hommes de grand mérite. Il succéda à Voltaire à l'Académie, en 1778. La première phrase de son discours de réception (4 mars 1779) est restée célèbre. « Il est des grands hommes, dit-il, à qui l'on succède, et que personne ne remplace. »

S'il ne remplaça pas Voltaire, il sut au moins être plus juste que lui envers le plus grand poète de l'Angleterre, car il fut le premier qui transporta les œuvres de Shakespeare sur le théâtre français. Ces essais, qui paraissent insuffisants aujourd'hui, après les excellents travaux qui ont été faits sur Shakespeare, furent goûtés par le public du temps, et interprétés par le grand tragédien Talma.

Ses épîtres, ses poésies fugitives, sont empreintes de qualités douces et de sentiments élevés.

Ducis est mort en 1816.

2. Le portrait de Ducis est un des meilleurs que Gérard ait faits.

Roussellière¹, qui m'a lu, un matin, à notre première entrevue, l'article de M^{me} Récamier et le mien. J'ai trouvé que le premier rendait parfaitement son charmant sujet, et qu'il était le portrait fidèle du tableau, l'image de la grâce et de la beauté. Quant au second, c'est le portrait sans doute de ce que vous avez mis dans votre ouvrage, et c'est là où j'admire les erreurs si douces et si pardonnables de l'amitié.

Aussi n'ai-je pu, mon jeune et aimable ami, m'empêcher de hâter, au milieu des bois et des bruyères de la Sologne, le remerciement qui était au fond de mon cœur, et que j'ai tâché de faire passer dans une épître² qui a déjà deux cents vers. Psyché, c'est la pudeur, la première des grâces. Bélisaire, c'est le malheur avec le courage pour le supporter. Ce qui vient ensuite, c'est le moral de la peinture, tiré des tableaux de Raphaël et de Poussin. Après, vient le tableau des quatre personnages : le vieillard, la fille, le mari et le petit enfant³. C'est la nature qui n'est qu'une succession et un héritage de tendresses mutuelles et de bienfaits. Je n'ai plus qu'à me mettre aux pieds d'Ossian pour entendre les accents de sa lyre antique et jouir du concert qu'il donne, aux ombres des héros et des héroïnes, dans le paradis des

1. La Revellière-Lépeaux.

2. L'épître à Gérard a été imprimée dans l'édition Nepveu, p. 179, III^e vol.

3. *Les Trois Ages*.

nuages et des souvenirs. Il est donc nécessaire, mon cher ami, que vous me dirigiez dans l'expression de cette esquisse singulière, romantique et aérienne. Il faut aussi que vous jugiez de la manière dont j'ai rendu vos beaux tableaux dans les deux cent six vers que j'apporte avec moi du pays de la pauvreté, de la mélancolie et du silence. Mais, dans notre conseil, voyez si nous n'aurions pas besoin d'un tiers pour mettre en commun nos idées. Et ce tiers, si c'est là votre avis, c'est Louis Lemercier¹, notre ami, dont vous connaissez le génie, l'espoir et la noble droiture. Je souhaite que ce soit là votre avis. Je vous remettrai une lettre de mon cher hôte, qui est une *Vie* de Plutarque. Nous nous quittons tous avec bien du regret, le père, la mère, Clémentine et Ossian. Mes respects, je vous prie, à M^{me} Gérard. Je vous embrasse en Apollon et en amitié fraternelle.

J.-F. Ducis.

II

Versailles, le 12 février 1806.

J'ai reçu, mon aimable et illustre ami, une lettre de M. Sauvo. Je vois par elle que M. Po-

1. Népomucène Lemercier. Voir ses lettres, p. 151.

trelle emploie actuellement tous ses talents à la gravure de notre vénérable pape, d'après le tableau de David, et c'est un ouvrage qui lui demandera du temps. Mon désir est que mon portrait, que vous avez fait avec tant d'amitié et de succès, soit gravé pour faire une belle estampe de cabinet dans la grandeur la plus favorable pour rendre le mérite de votre heureux pinceau. C'est vous qui déterminerez la dimension. Ainsi, quand M. Pottrelle aura fini l'importante gravure qui l'occupe, s'il ne s'offre pour lui rien de mieux ni de plus pressé à faire que la mienne, alors vous aurez la bonté de lui demander au juste quelle somme j'aurai à lui remettre pour m'acquitter envers lui. Je m'arrangerai pour la tenir prête à l'échéance, et il restera maître de la planche pour en vendre les gravures à son profit.

Je suis trop instruit de la situation vraiment déplorable du commerce, et de l'imprimerie et de la librairie en particulier, pour songer à traiter de mon théâtre et de la collection de mes œuvres dans les circonstances présentes. J'ai donc pris la résolution d'attendre.

J'ai encore pu juger par la lettre de M. Sauvo que ma tragédie d'*Hamlet*, avec son nouveau cinquième acte, n'était pas prête à paraître sur le théâtre, quoique l'on m'ait affirmé que Talma l'avait fait mettre à l'étude, ou du moins avait fait copier les rôles. Il y a partout le chapitre des accidents et des incidents; mais comme je ne me

permets plus guère de désirer les choses vivement, je n'en voudrai pas à Talma, qui n'est pas le maître des événements, et j'attendrai avec patience que le public prononce sur mon nouveau cinquième acte. Dans le cas où la pièce eût été donnée promptement et qu'elle eût réussi, j'aurais sur-le-champ donné cette pièce à l'impression avec quelque avantage, ce qui m'aurait fait grand plaisir. Mais c'est une espérance que je n'ai presque plus. Cependant, quand vous verrez Talma, demandez-lui, je vous prie, de vouloir bien me marquer par un petit mot où en est cette affaire de ma représentation.

J'attends Mercier dans ma solitude. Il a été grippé au moment de venir passer quelques jours avec moi dans sa chambre d'ermite, mais cette indisposition, sans doute passagère, ne me privera pas longtemps du plaisir infini que j'ai à jouir et de son entretien et de son amitié particulière pour moi.

Me voilà plus que jamais forcé par ma santé et ma crainte trop fondée de mes maux de gorge, de ne plus quitter la chambre. Il m'est défendu de dîner en ville. Je vis comme un homme à peu près séparé du monde. Heureusement que mon caractère s'accommode très bien de la plus profonde retraite.

Mon désir est toujours que, quand il en sera temps, ma classe veuille bien me faire l'honneur d'accepter et placer mon portrait par vous dans la

salle où elle conserve les figures de nos prédécesseurs; mais ce ne sera que quand il aura été gravé par un très habile artiste. En attendant ce moment, si vous n'avez pas quelque raison pour souhaiter que mon portrait reste auprès de vous, je vous prie instamment, mon cher ami, de vouloir bien me le faire parvenir à Versailles, bien encaissé, bien défendu, afin qu'il m'arrive sain et sauf, et que je puisse en jouir et en faire jouir mes amis qui ont une envie démesurée de l'admirer. Vous me marquerez ce que vous aurez dépensé pour cet envoi, et je chargerai mon neveu de vous le rendre.

C'est de tout mon cœur et avec une tendre reconnaissance que je vous embrasse et je vous admire.

JEAN-FRANÇOIS DUCIS.

III

A Versailles, le 27 novembre an XIV (1806)

Mon cher ami, j'ai eu le plaisir, cet été, de vous lire mon épître de remerciements, chez vous, dans votre atelier, devant votre chère compagne, sur votre boîte à couleurs, et en présence de Psyché et de l'Amour, de Bélisaire et d'Ossian. Vous m'avez peint avec le talent d'un grand ar-

tiste et avec l'âme d'un tendre ami; et moi, j'ai voulu vous rendre grâces dans toute l'effusion de mon cœur et avec la part de talent que la nature peut m'avoir donnée. C'est vraiment entre nous deux le baiser fraternel de la peinture et de la poésie. Cette épître est à vous, mon cher ami, elle vous appartient exclusivement, à *vous seul*; elle ne sera ni lue publiquement ni imprimée sans votre permission expresse. Je ne suis point du tout curieux, pour mon compte, de montrer, en nature, ma vieille tête en public. Je n'ai plus rien à faire ici qu'à soigner ma santé et qu'à m'occuper de poésie, car c'est une ancienne maîtresse que je ne puis encore quitter. Mon sang enflammé me fait toujours la guerre. Je le combats par un régime rafraîchissant. L'âge me force à beaucoup de précautions. Vous n'êtes pas dans cette triste nécessité, mon cher ami,

Vous à qui l'âge encor garde un si long destin.

Vale et redama.

JEAN-FRANÇOIS DUCIS.

IV

A Versailles, le 29 avril 1807.

Mon cher ami, j'espère toujours que vous me ferez l'amitié de venir me voir dans ma retraite,

et que mon neveu, le peintre¹ que vous honorez de votre amitié, sera votre compagnon de voyage. Peut-être auriez-vous apporté avec vous le portrait de votre vieil ami, que vous avez fait avec tant de grâce pour moi, avec tant de génie et de succès pour votre gloire; mais je vous prie (et j'ai mes raisons pour cela) de garder chez vous et dans votre cabinet mon portrait. Il ne peut être mieux que dans la maison paternelle. Je comptais que notre bon ami Talma jouerait au premier jour ma tragédie d'*Hamlet*, remise au théâtre avec mon nouveau cinquième acte; mais sa santé s'y oppose et il va bientôt aller aux eaux de Spa. Lemercier, notre ami, soupirait après la première représentation de cette reprise. Je ne sais comment il se porte. Voudrez-vous bien, mon cher ami, me donner quelque connaissance sur ces deux points: comment se porte Lemercier? Talma, avant son départ pour les eaux, me jouera-t-il, ne me jouera-t-il pas?

Quand vous verrez Lemercier, Talma, Ginguéné, rappelez-moi, je vous prie, à leur souvenir. Je ne vous souhaite ni gloire ni fortune. Vous avez la première, vous pouvez aisément vous assurer la seconde; mais je vous souhaite du bonheur, du bonheur! Je vais au fait. Si vous venez avec mon neveu me demander un chapon et une

1. Georges Ducis, élève de David, s'est distingué par quelques tableaux de genre.